

Pratiques des plus grands gestionnaires d'actifs du monde en matière de respect des droits des travailleurs dans les placements en 2024

Veillez noter que ce document est à titre informatif uniquement, et qu'il n'est pas destiné à fournir ou à être utilisé pour fournir des conseils d'investissement, juridiques, fiscaux ou comptables. Les détenteurs d'actifs devraient consulter leurs propres conseillers et professionnels en placement pour évaluer les avantages et les risques de tout placement.

En cas de divergence entre les versions anglaise et française, la version anglaise prévaudra.

1.0 Résumé

Les gestionnaires d'actifs mondiaux exercent une influence considérable sur les pratiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) des entreprises dans lesquelles ils investissent, car ils figurent souvent parmi les plus grands actionnaires de ces entreprises. Ce rapport analyse la manière dont dix des plus grands gestionnaires d'actifs au monde ont dialogué avec des entreprises et exercé leurs droits de votes en matière de respect pour les droits fondamentaux des travailleurs en 2024. L'engagement actionnarial et le vote par procuration sont les outils principaux de l'intendance du capital et ils sont utilisés par les investisseurs pour s'acquitter de leurs responsabilités fiduciaires. En examinant les modèles d'engagement actionnarial et de vote par procuration de certains des plus grands gestionnaires mondiaux, le Comité sur le capital des travailleurs du groupement Global Unions (CWC) aide les propriétaires d'actifs à évaluer les pratiques de leurs gestionnaires d'actifs en matière des droits fondamentaux des travailleurs dans leurs placements.

Le rapport analyse également « l'intendance partagée », où un gestionnaire d'actif donné peut dialoguer avec la même entreprise selon un ensemble de valeurs différentes. Cette approche découle des services de « votes partagés » qui sont offerts à certains clients. L'évolution vers une intendance partagée intervient à un moment où les gestionnaires d'actifs mondiaux ont dû faire face à un mouvement anti-ESG aux États-Unis, qui a entraîné un recul de la participation de certains gestionnaires à des initiatives collaborative. D'autre part, les gestionnaires d'actifs doivent prendre position sur un nombre toujours croissant de questions – avec un nombre record de résolutions d'actionnaires déposées en 2024 – et d'autres clients des États-Unis et du monde entier continuant d'accroître leurs attentes envers leurs gestionnaires en matière ESG. Ces tendances créent des conditions favorables à l'alignement des pratiques d'intendance ESG aux valeurs des clients, mais soulèvent des questions sur les pratiques « par défaut » employées des gestionnaires.

Les principales conclusions du rapport sont les suivantes :

- Les cinq plus grands gestionnaires d'actifs au monde (BlackRock, Vanguard, Fidelity Investments, State Street Global Advisors et J.P. Morgan Asset Management), qui ont tous leur siège aux États-Unis, ont manifesté un faible soutien (moins de 22 % d'alignement sur le point de vue du CWC) pour les résolutions d'actionnaires de 2024 promouvant la liberté d'association et la négociation collective.

- À l'inverse, leurs homologues non américains (UBS Asset Management, Amundi, Legal & General Investment Management, SUMI Trust et Macquarie Asset Management) ont voté en faveur des votes par procuration la plupart du temps (plus de 71 % d'alignement sur l'avis du CWC).
- Seuls quatre des dix gestionnaires d'actifs analysés (BlackRock, Vanguard, UBS Asset Management et Legal & General Investment Management) ont publié un justificatif de choix de vote; ceci est une donnée importante pour permettre aux clients de comprendre les signaux envoyés aux entreprises par les sociétés qui gèrent leur capital, et pour permettre aux entreprises de comprendre les attentes des actionnaires.
- Six des dix gestionnaires analysés (BlackRock, Vanguard, State Street Global Advisors, J.P. Morgan Asset Management, UBS Asset Management et Amundi) ont fourni au moins une étude de cas dans leur rapport 2023/2024 qui illustre la manière dont ils ont dialogué avec des sociétés de portefeuille sur des questions touchant aux droits fondamentaux des travailleurs.
- La tendance récente de « l'intendance partagée », où un gestionnaire d'actif peut dialoguer avec la même entreprise selon un ensemble de valeurs différentes, augmente les risques d'envoyer des signaux contradictoires aux entreprises du portefeuille et peut diminuer la portée des engagements actionnariaux portant sur les droits, en faveur de demandes axées uniquement sur la matérialité financière.

Comment les propriétaires d'actifs peuvent-ils utiliser ce rapport :

- Déterminez si votre fonds utilise l'un des gestionnaires d'actifs répertoriés dans ce rapport.
- Écrivez à votre responsable de relation client et au responsable de l'intendance ESG des gestionnaires d'actifs que vous utilisez, et demandez-leur d'examiner le rapport et de répondre aux principales conclusions.